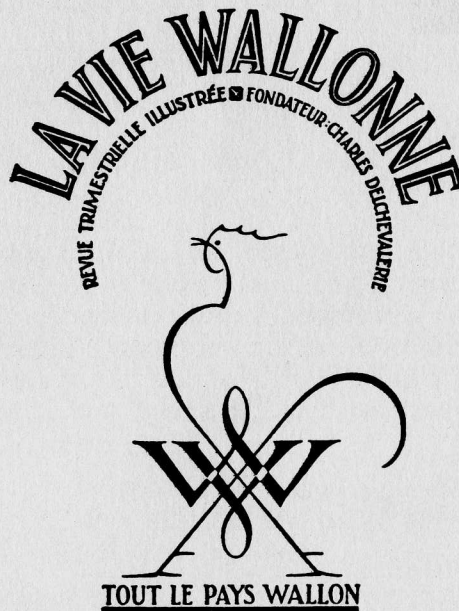


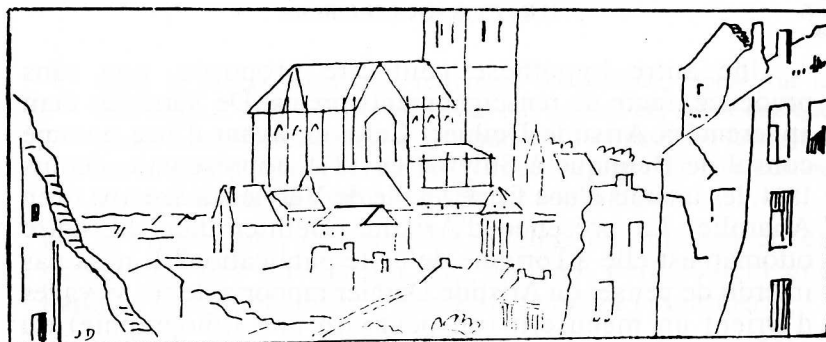
FASe. 417-418
TOME LXVI, 1992

Frédéric BAUDEN - Aubert MARTIN

Un Coran liégeois



DIRECTION — ADMINISTRATION : 7, place du XX Août, B-4000 Liège
Éd. resp. : J. D'HEUR, LES AMIS DE LA REVUE « LA VIE WALLONNE », A.S.B.L.



Un Coran liégeois

Les premières éditions du Coran et l'édition liégeoise

En 1829 paraît à Liège une édition des six premières sourates du Coran, sous le titre latin de *Coranus arabice. Sectio I. Cap. I-VI. Sumtibus Sartorii Leodiensis. Anno Fugae MCCXLV*. La dernière page porte en arabe les renseignements suivants, que nous traduisons: *Le Coran. Section I, Sourates 1 à 6. Lithographié dans la ville de Liège¹, en l'année 1245 de l'hégire*.

L'éditeur en est Joseph de Sartorius-Delaveux, fils de Gérard-Joseph de Sartorius, qui avait été professeur de clinique à l'Université de Graz, en Styrie.

Est-ce de Graz que provient le Coran qui sert de modèle à l'édition liégeoise? L'hypothèse n'est pas invraisemblable car la capitale de la Styrie avait une longue tradition universitaire et la ville avait été, dès le XII^e siècle, en contact avec l'Orient.

¹ L'arabe transcrit le nom allemand de la ville: Lüttich.

Une autre hypothèse peut être proposée, non sans prudence, faute de renseignements précis. De Sartorius était apparenté à Aristide Dethier. Celui-ci, avant d'être nommé consul de Belgique à Smyrne en 1831, représentait, depuis 1824, les intérêts d'une firme textile de Verviers à Smyrne et en Anatolie. La présence d'Aristide Dethier dans l'Empire ottoman est-elle à l'origine de cette publication? Il n'est pas interdit de penser qu'Aristide Dethier rapporta de ses voyages d'Orient un manuscrit (ou peut-être une lithographie) du Coran, qui fut ensuite édité à Liège par les soins de Sartorius. On veut voir une confirmation de cette hypothèse dans la note manuscrite que porte la première page de l'exemplaire que nous avons consulté²: *Donné par l'Editeur Joseph de Sartorius-Delaveux à son parent et ami Aristide Dethier.*

Avant de décrire les particularités paléographiques de ce Coran, il est à propos de dire un mot sur les différentes éditions du Coran, en Europe chrétienne et dans le monde musulman. On saisira d'autant mieux, croyons-nous, la singularité de cette édition liégeoise.

On sait que l'introduction de l'imprimerie s'est heurtée, dans le monde musulman, à une tenace indifférence, à moins que ce ne fût à une hostilité déclarée. Les raisons de cette résistance sont variées. La plus importante tient sans doute au prestige extraordinaire du manuscrit dans la civilisation islamique. Ce n'est pas sans raison que l'on a écrit³ que

² Nous devons à l'obligeance de M. Henri Delrée d'avoir pu consulter cet exemplaire. Ce document fait partie des archives de la famille Dethier, qui ont été recueillies au décès d'Aristide Dethier par Lambert Delrée, notaire à Theux, son plus proche cousin. Que M. Delrée trouve ici l'expression de notre gratitude. — Cet exemplaire n'est pas unique. On peut en consulter un à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, coté III 89.723 B. D'autre part, un exemplaire se trouve catalogué à la Bibliothèque Générale de l'Université de Liège, mais il semble perdu. Voir Chevalier DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise contenant 1° Les livres imprimés à Liège depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, 2° les ouvrages publiés en Belgique et à l'étranger, concernant l'histoire de l'ancienne principauté de Liège et de la province actuelle du même nom*, Deuxième édition augmentée, Bruges, 1885. Réimpression anastatique 1973. L'ouvrage est référencié à la date de 1829, dans une notice de la colonne 908.

³ A. DEMEERSEMAN, «Une étape décisive de la culture et de la psychologie islamiques: les données de la controverse autour du problème de l'Imprimerie», *Revue de l'Institut des Belles-Lettres arabes*, Tunis, 65 (1954), p. 30.

toute la culture islamique, religieuse ou profane, repose sur le manuscrit... Dès lors, rompre avec lui, qu'était-ce, sinon quelque chose comme une impiété et une trahison d'un passé où la société musulmane plongeait ses racines? Or, une psychologie bien connue les inclinait vers la continuité plutôt que vers la rupture.

De là l'opposition des simples fidèles, des ulémas et, en particulier, des scribes qui, par milliers, perpétuaient une tradition calligraphique que menaçait de ruiner l'imprimerie⁴.

Ainsi s'explique qu'il fallut attendre 1727 pour qu'un décret du sultan Ahmed III autorisât l'établissement d'une imprimerie arabe à Constantinople.

De fait, l'imprimerie arabe était née depuis longtemps en Europe. En 1514, à Fano, en Italie, paraissait une édition du *Kitâb Salât al-sawâ'î*, «partie de l'horologion contenant les heures canoniales selon le rite melkite»⁵.

Vers 1530, à Venise, paraît le premier Coran typographié, aussitôt détruit sur ordre de l'Église. C'est à Rome, en 1586, que sont gravés les caractères arabes qui formeront, plus tard, le corps 17 de l'Imprimerie Nationale à Paris. À Hambourg (édition d'Hinckelmann, 1694), à Padoue (édition de Marracci, 1698), sont imprimés des Corans. À Constantinople même, capitale de l'Empire ottoman, l'imprimerie non musulmane précède de plus de deux siècles l'imprimerie turque: la Bible hébraïque y est imprimée en 1503⁶. Dans l'Inde, dès le XVI^e siècle, au Liban, au XVII^e siècle, fonctionnent des imprimeries pour les missions chrétiennes.

Le monde musulman n'a donc pas ignoré l'imprimerie en général, l'imprimerie arabe en particulier. On devine que la résistance qu'il a opposée à son adoption s'est exprimée tout particulièrement à l'endroit du Coran. Aux raisons invoquées

⁴ Victor CHAUVIN, «Notes pour l'histoire de l'imprimerie à Constantinople», *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, Leipzig, XXIV Jahrgang, 6 Heft, juin 1907, p. 257.

⁵ A. DEMEERSEMAN, «Une étape décisive de la culture et de la psychologie islamiques...», *art. cité* à la note 3, p. 6. — J. BALAGNA, *L'imprimerie arabe en Occident (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles)*, Paris, 1984, p. 18.

⁶ A. DEMEERSEMAN, «Les données de la controverse autour du problème de l'Imprimerie», *Revue de l'Institut des Belles-Lettres arabes*, Tunis, 66 (1954), p. 136.

ci-dessus s'ajoute, pour le Coran, la nécessité d'imprimer, outre le ductus consonantique, la totalité des signes orthographiques (voyelles, redoublements, absences de voyelles, élisions). Il en résulte une difficulté typographique que ne pouvaient surmonter les premières tentatives en terre musulmane. Si l'on considère par ailleurs qu'aux yeux des musulmans, copier de sa main un exemplaire du Coran est une œuvre méritoire, on comprendra qu'on ne compte aucun Coran dans les premiers ouvrages imprimés à Constantinople au XVIII^e siècle. Ce ne sont que livres géographiques et historiques, grammaires, livres de droit. Ainsi en est-il au Caire, après la création de l'imprimerie en 1822, sur l'initiative de Méhemet Ali. On y imprime des livres sur l'histoire, la grammaire, la littérature, la rhétorique, la logique, des traductions d'ouvrages sur la médecine et l'art de la guerre. En 1840, paraît au Caire un commentaire du Coran, mais de Coran, point. Si la Bible est le premier livre imprimé par Gutenberg, le Coran sera l'un des derniers ouvrages à être imprimés dans le monde de l'Islam. Ce n'est qu'en 1787 que paraît le premier Coran imprimé sur une initiative musulmane (Moulay Usman). Encore est-ce à Saint-Pétersbourg. Cette édition et les suivantes seront reproduites servilement⁷ par celles de Kazan (1801, 1803, ...). Il faut attendre 1828 pour que paraisse, à Téhéran, la première édition lithographiée. Il importe de dire ici que la lithographie a connu une très grande faveur en terre d'Islam. Elle avait, aux yeux des musulmans, l'avantage de ne pas rompre avec la tradition manuscrite, et tout particulièrement avec la calligraphie, dont elle reproduit exactement les caractères.

*
* *

Si elle peut surprendre le bibliophile et l'arabisant, la parution d'un Coran à Liège, au début du XIX^e siècle, s'inscrit en réalité dans un mouvement général qui touche l'Europe chrétienne. Aux éditions complètes parues à Saint-Pétersbourg et à Kazan, s'ajoutent, ailleurs en Europe, des éditions partielles, soit en fascicules: à Uppsala (1814, 1815), à Abo

⁷ Victor CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*, fascicule X (*Le Coran et la Tradition*), Liège et Leipzig, 1907, p. 34.

(1816, 1819), soit sous forme d'extraits dans des chrestomathies: à Gottingue (1817), à Paris (1825), à Halle (1828)⁸.

Il demeure que l'édition entreprise par Sartorius à Liège prend place parmi les premières éditions européennes du Coran et ne suit que d'un an la première édition du Coran faite en terre musulmane (Téhéran, 1828). Malgré son caractère fragmentaire (l'édition resta inachevée en raison d'une faillite), cette édition ne passa pas inaperçue du monde savant. Le *Nouveau Journal Asiatique* en signale la publication dans son tome V de l'année 1830 (p. 157), en la classant curieusement parmi les ouvrages parus en Allemagne (est-ce à cause de *Lüttich?*). Naturellement, cette édition ne pouvait échapper à la vigilance du grand arabisant liégeois Victor Chauvin, qui la cite dans sa monumentale *Bibliographie* (fascicule X, 1907, p. 41).

Aubert MARTIN

Description physique et analyse

1) Description physique

Volume in-4^o de 55 pages⁹ numérotées plus une page de titre (en arabe) au début et une à la fin (en latin). L'ouvrage est protégé par deux pages de garde et de fin. Le papier mesure 25 cm de large sur 33,7 cm de haut. Le volume étant un in-4^o, nous estimons que la feuille de papier devait faire 100 cm sur 135 cm. Trois types de papier ont été employés pour la réalisation du livre: 1^o) de la page de garde à la page 27, un papier sans vergeures ni pontuseaux et non filigrané; 2^o) de la page 28 à 55, un papier à vergeures et pontuseaux non filigrané (espace occupé par 20 vergeures: 2,4 cm; espace entre deux pontuseaux: 3,3 cm). Deux pages sont en fait une feuille in-folio pliée en deux, à l'exception des pages de garde et de fin qui sont des feuilles in-4^o; 3^o) une fine bande de papier, collée

⁸ Victor CHAUVIN, *Ibidem*, p. 39-40.

⁹ *Le Nouveau Journal Asiatique*, tome V (1830), p. 157, indique: «in-folio, 14 pages».

القرآن

قطعة ١

سورة ١-٤

طبع بالبحر في المدينة لتبع
سنة ١٢٤٥ الهجرية النبوية

Planche I.

Le Coran liégeois. Page de titre en arabe.

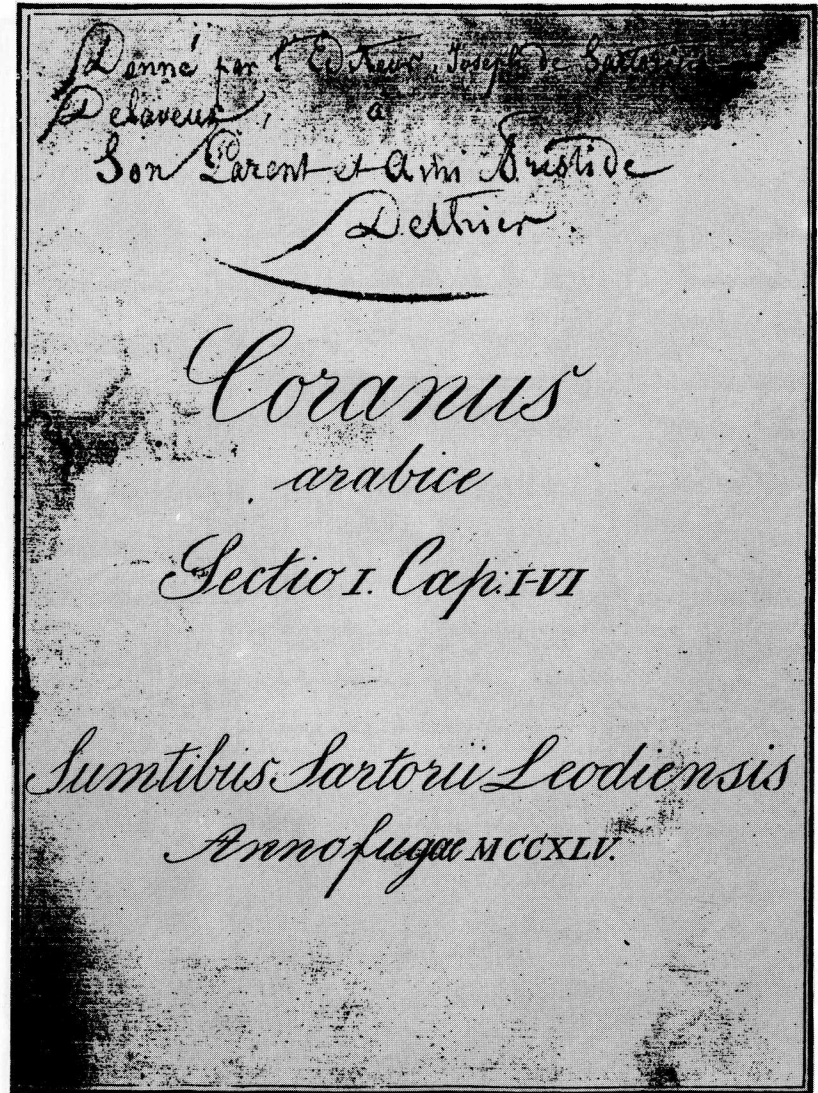


Planche II.

Le Coran liégeois. Page de titre en latin.

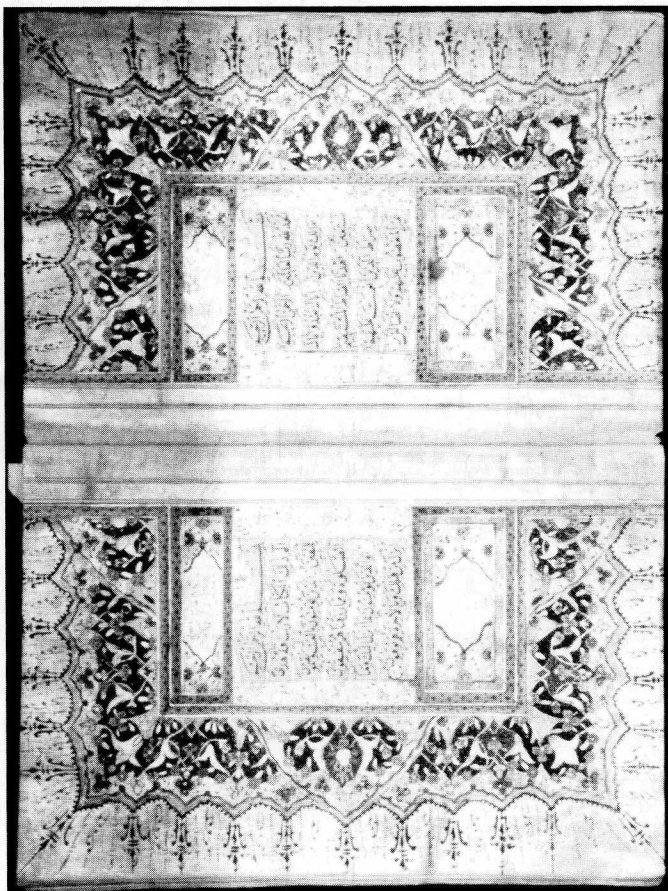


Planche V.
Double page de titre d'un Coran copié en Turquie au début du XIX^e siècle.
Ms. 5002 de la Bibliothèque de l'Université de Liège.

le long des pages de garde et de fin, renforçant l'ensemble, comporte des vergeures et des pontuseaux ainsi qu'un filigrane (page de garde: OdI, page de fin: OdIE). Le tout est relié par une cordelette passant par trois trous.

La gravure du texte (il s'agit d'une lithographie) est due à une main occidentale connaissant l'écriture arabe: l'allure générale de l'écriture ainsi que l'emploi d'une plume pour tracer les lettres trahissent en effet l'origine géographique du copiste.

Le texte arabe de la page de titre (Pl. I) diffère quelque peu de celui en latin (Pl. II): l'éditeur mentionne son nom dans le texte latin (*Sartorii*), alors qu'il l'omet dans le texte arabe, tandis qu'il précise la technique utilisée pour l'impression du côté arabe mais pas dans le texte latin (Ṭubi^a bi al-Ḥadjar: Imprimé par litho[graphie]). Nous avons été frappé par la manière dont l'inscription de la dernière ligne indiquant la date est exprimée (Sana 1245 al-Hidjriyya al-Nabawiyya, qui s'exprime habituellement de la façon suivante: Sana 1245 min al-Hidjra al-Nabawiyya), ainsi que la mention du lieu d'édition ("Fî al-Madîna Lutikh" pour "Fî Madînat Lutikh).

La première page (Pl. III) tente d'imiter la double page de titre ('unwân) que l'on retrouve dans les copies manuscrites luxueuses du Coran.¹⁰ Généralement, les deux premières pages d'un Coran sont enluminées et ne comprennent que la première sourate (al-Fâtiḥa) sur la première page et le début de la seconde sourate (al-Bakara) sur la seconde page. Le copiste place respectivement dans les deux petits cartouches supérieur et inférieur le nom de la sourate et le nombre de versets qu'elle comporte. Ici, cependant, seule la première page est illustrée de cette manière et, d'autre part, la décoration est incontestablement d'inspiration occidentale.

Dans le cartouche placé tout en haut, nous lisons le mot al-Ḳur'ân (le Coran); ce que nous ne rencontrerons jamais, à cet endroit, dans un coran copié par un musulman. Le second cartouche supérieur comprend la basmala tandis que dans le cartouche inférieur nous trouvons la shahâda (avec dans ce

¹⁰ Le lecteur comparera avec intérêt cette page avec l'illustration (ci-contre, pl. V) d'une double page de titre d'un Coran copié en Turquie au début du XIX^e siècle. Ms. 5002. Bibliothèque de l'Université de Liège.

cas-ci, une inversion d'une partie de la phrase: «wa Rasûl -llâh Muḥammad» pour «wa Muḥammad Rasûl -llâh»). La première sourate «al-Fâtiḥa» est inscrite dans le carré central. Hormis la disposition générale du texte et l'encadrement central de la page, la décoration n'offre vraiment rien de comparable avec les manuscrits du Coran: les feuilles de chêne placées latéralement, les croix (x) composées de feuilles d'arbre dans les coins et le hachurage du fond du décor ne produisent qu'une impression de lourdeur et d'écrasement.

Le reste du texte, des pages 2 à 55, est entouré d'un double cadre à filets fin et épais, et est réparti sur 20 lignes (sauf la page 2: 21 lignes). La numérotation prend cours avec la page 2 et se clôture avec la page 55. Nous retrouvons dans la série des dix chiffres une forme particulière du 4 (٩٢) caractéristique de l'Iran, de l'Inde et du Maghreb. Dans le coin supérieur gauche de chaque page, le copiste a inscrit le titre de la sourate et les numéros des versets que l'on peut lire sur ladite page. Il n'a pas nettement marqué, contrairement à l'usage oriental, la séparation entre les diverses sourates. Par contre, il a respecté la tradition qui veut que le texte soit complètement vocalisé et que l'on sépare clairement chaque verset au moyen d'un signe: en l'occurrence, un cercle percé d'un point. Nous avons comparé cet ouvrage avec une copie manuscrite conservée à la bibliothèque de l'Université de Liège¹¹ et une édition imprimée¹² afin de constater s'il existait des différences frappantes entre eux. Nous devons reconnaître que la séparation des versets est placée aux bons endroits. Cependant, nous avons remarqué que le «Coran liégeois» comprenait de nombreuses lacunes ainsi que des erreurs orthographiques et grammaticales: avant tout, nous ne trouvons aucun signe orthoépique ni aucune mention des traditionnelles divisions du texte (en *djuz'* (partie), *saġġda* (prosternation)). Voici un bref compte rendu des erreurs relevées pour les seules deux premières pages¹³ (Pl. III et IV):

¹¹ Ms. 5391: Coran.

¹² G. FLUEGEL, *Corani textus arabicus*, Leipzig, 1869.

¹³ Nous indiquons d'abord le mot fautif, ensuite celui auquel on aurait dû s'attendre; les deux étant séparés par un trait oblique. On nous objectera que ces erreurs sont peut-être dues au graveur, mais, à cette époque (1829), on pouvait lire sur les manuscrits des signes directs à la plume (sur la pierre) ou indirects en

page 1

1^{ère} ligne: al-Fâtiḥa/Fâtiḥa;

4^e ligne: Nab'ud^u/Na'bud^u;

5^e ligne: al-Musyaġġim/al-Mustaġġim;

page 2

1^{ère} ligne: Makkiyya/Madaniyya;

2^e ligne: Yûġġimûn/Yuġġimûn;

3^e ligne: Alayk/Ilayk;

4^e-5^e ligne: Yu'min Yu'minûn (répétition car le copiste est arrivé en fin de ligne sans pouvoir placer la fin du mot) / Yu'minûn;

7^e ligne: Yukadhġġibûn/Yakġġibûn;

11^e ligne: Tuġġnânihim/Tuġġyânihim;

13^e ligne: Yardġġa'ûn/Yardġġi'ûn;

14^e ligne: li al-Kâfirîn/bi al-Kâfirîn;

17^e ligne: fa Kum manque après Rizġ^{an};

18^e ligne: wa In/fa In;

19^e ligne: al-ladhġġi/al-latî;

20^e ligne: Ķablⁱ/Ķabl^u, wa Ūtû/wa Utû.

À l'issue de cette description physique, plusieurs problèmes et questions inhérents à celle-ci surgissent. Nous allons tenter d'y répondre dans la seconde partie.

2) Analyse des données

Quelle fut la source qui servit à cette édition? Pourquoi avoir choisi la lithographie plutôt que l'imprimerie? Une édition du Coran pour quel public? Enfin, quel est l'auteur du travail de copie?

a) La question de la source

À la lumière des informations collectées au cours de notre description, il nous est impossible de dire que la copie a été faite sur base d'un exemplaire imprimé plutôt que manuscrit du Coran. Nous pencherions plutôt pour un manuscrit (pâle imitation de la page de titre ('unwân)), mais nous ne pouvons

l'affirmer avec vigueur. Si tel est le cas, il ne s'agissait pas d'un manuscrit d'origine maghrébine (la place des signes diacritiques des lettres «fâ» et «kâf» correspond à la tradition orientale), mais plutôt orientale (la Turquie peut-être, ce qui confirmerait l'hypothèse du professeur Martin¹⁴).

b) La question de la méthode et du public

Que l'éditeur ait choisi le procédé lithographique plutôt que l'imprimerie à partir de caractères arabes mobiles est très compréhensible. En ce début de XIX^e siècle, les caractères arabes se font encore rares et coûtent très cher (main-d'œuvre coûteuse, travail ardu).¹⁵ Pourtant, la décision de Sartorius n'est peut-être pas si innocente qu'il y paraît. Son cousin, Aristide Dethier, un homme rompu aux coutumes de l'Empire ottoman, l'avait probablement averti du rejet de l'imprimerie et de la tolérance relative de la lithographie par les chefs religieux de l'Empire.¹⁶ Nous aimerions voir la confirmation de cette hypothèse dans le fait que le mode technique employé est uniquement mentionné sur la page de titre en arabe (Ṭubi¹⁴ bi al-Ḥadjar / Imprimé par litho[graphie]); ce qui confirmerait que l'ouvrage était destiné avant tout à être distribué en Orient.

c) La question de l'identité du copiste

Nous l'avons fait remarquer plus haut, la main qui a copié le texte (nous n'osons pas utiliser le verbe calligraphier tant l'écriture est laide) était celle d'un occidental arabisant. Nous en voulons pour preuve le type d'écriture, l'emploi de la plume — qui est faite pour écrire de gauche à droite et non l'inverse — et, enfin, les mauvaises tournures pour indiquer la date et le lieu d'édition. Cette écriture semble commune aux orientalistes des siècles précédents car, en comparant avec une autre édition partielle du Coran due à Jan Theunisz¹⁷ et où le

¹⁴ Voir la première partie de cet article.

¹⁵ La situation est identique de nos jours.

¹⁶ S. J. SHAW J. & E. K. SHAW, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey. Vol. II : Reform, Revolution, and Republic. The Rise of Modern Turkey 1808-1975*, Cambridge, 1977, réimpression de 1988, p. 35. — *Histoire de l'Empire ottoman*, sous la direction de R. MANTRAN, s. l., 1989, p. 715.

¹⁷ Ms. Or. 14314, Université de Leyde: Jan THEUNISZ, *Doctissimum quorundam hominum de Arabicae linguae antiquitate dignitate et utilitate*

texte arabe fut copié par l'auteur, nous constatons les mêmes caractéristiques communes dans le tracé des lettres et les erreurs de copie.¹⁸ Mais, à l'époque, quelle est la personne ayant une connaissance suffisante de l'arabe qui aurait pu se livrer à un tel travail? En Belgique, nous trouvons en 1829 un orientaliste luxembourgeois du nom de Pierre Burggraff. Professeur de langue arabe à l'Université de Liège de 1837 à 1878, il s'était initié à cette langue auprès du professeur Freytag à l'Université de Bonn de 1828 à 1831.¹⁹ Rien ne nous empêche de lancer l'hypothèse que Burggraff aurait pu servir de copiste pour cette édition. Il aurait pu être averti du projet de Sartorius et entrer en contact avec ce dernier. D'autant qu'il n'avait pas suffisamment de ressources pour suivre les cours à Bonn.²⁰ Mais plusieurs points ne concordent malheureusement pas. Les nombreuses fautes commises par le copiste ne peuvent être l'œuvre de Burggraff qui, à cette époque, excellait en arabe comme l'affirme son maître Freytag dans une lettre datée de 1832:

Der Herr P. Burggraff aus dem Luxemburgischen hat sich hier während langer Zeit unter meiner Leitung mit dem Studium der Arabischen und Hebräischen Sprache beschäftigt und unterstützt durch gute Anlagen bei musterhaftem Fleisse und seltener Ausdauer sich in beiden nicht gewöhnliche Kenntnisse erworben [...].²¹

D'autre part, nous avons retrouvé des documents portant son écriture: malgré une grande ressemblance avec celle du Coran liégeois, plusieurs différences nous obligent à renoncer

testimonia publica, Amsterdam, 1611. — III. des f^{os} 12^b-13^a dans J. J. WITKAM, *Catalogue of arabic manuscripts*, fascicule 4.

¹⁸ Dans une moindre proportion que dans le Coran liégeois, cependant.

¹⁹ A. RIES, «Pierre (Peter) Burggraff. 1803-1881», *De Cliärrwerkanton*, 12. Jor. 1990/1, p. 57.

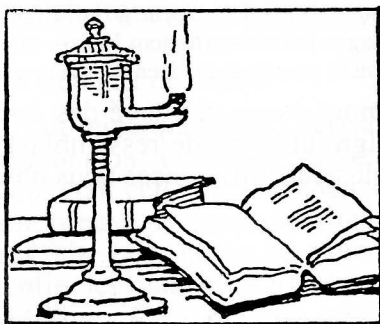
²⁰ Auguste BRICTEUX, «Pierre Burggraff (1837)», *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935. Tome I : Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*. Liège, 1936, p. 199.

²¹ F^o 1 du Ms. 2844C de la Bibliothèque de l'Université de Liège, «Documents et papiers de P. Burggraff, professeur de littérature orientale à l'Université de Liège, de 1832 à 1878». Document 1: Lettre de recommandation de Georg Wilhelm Freytag. Bonn, le 30 octobre 1832.

à cette hypothèse²². Pourtant, cette possibilité écartée, nous ne voyons pas quel arabisant vivant en Belgique aurait pu exécuter ce genre de travail. Nous sommes contraint de reconnaître que, dans les limites actuelles de nos connaissances, le mystère de l'identité du copiste reste entier. Nous terminerons en regrettant que l'auteur de cet article n'ait pas été Victor Chauvin en personne. Il était le mieux à même de rédiger une note sur cette édition liégeoise, qui ne lui avait d'ailleurs pas échappé. Probablement le travail fastidieux que lui demandait la réalisation de sa Bibliographie ne lui en a-t-il pas laissé le temps.

Frédéric BAUDEN

Aspirant du Fonds national
de la Recherche scientifique



²² Surtout le tracé des lettres «*ḵāf*» et «*bā'*» en position isolée. Voir le Ms. 5437 de l'Université de Liège, «Notes de cours de P. Burgraff». Papier, 90 f°